



LES NOUVELLES DU XV^e

JOURNAL DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS, SECTION DU XV^e ARRONDISSEMENT DE PARIS

FAIRE ECHEC AUX CONTRES REFORMES STRUCTURELLES DE MACRON !

PERSONNE NE DÉCOUVRE SUBITEMENT LE NIVEAU DE MÉCONTENTEMENT, DE COLÈRE ET DE DÉTRESSE SOCIALE DANS NOTRE PAYS.

Les conditions de vie et de travail se dégradent de façon accélérée depuis 10 ans. Les salaires, les retraites, les allocations de la grande majorité ont décroché, de 2 à 10% suivant les études officielles, dans cette dernière période. En même temps, les dépenses contraintes des ménages – logement, énergie, transports, reste à payer pour se soigner, frais dans les EHPAD etc. – n'ont cessé d'augmenter sous le coup des politiques de casse des services publics et d'encouragement à la spéculation financière. Pour nous communistes, c'est le résultat d'une politique structurelle de casse des statuts du travail, de concurrence de tous contre tous, de démantèlement de la sécurité sociale, de l'assurance chômage et des services publics.

Présenté comme la principale contestation à la politique du pouvoir, le mouvement des « Gilets jaunes » se garde bien de pointer les profiteurs de cette politique : le patronat et le profit capitaliste. Se disant « spontané », hétéroclite dans sa composition (du Front National à la France Insoumise...), il pointe avant tout l'État, l'impôt, et derrière la dépense publique même quand elle est sociale. Trop content, Macron saisit la perche: « Faut-il supprimer certains services publics qui seraient dépassés ou trop chers par rapport à leur utilité ? » comme il l'exprime dans sa lettre aux Français.



En décembre, Macron a lancé des miettes pour souhaitant ainsi montrer que le mouvement spontané paie mieux qu'un mouvement organisé syndicalement sur des revendications de classe. Dans la réalité, chaque mesure annoncée a été construite de telle manière à ce qu'elle soit au final récupérée par le patronat.

LE RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE CITOYENNE COMME LE GRAND DÉBAT SONT DES MASCARADES DE DÉMOCRATIE

La revendication initiale (la baisse du prix à la pompe) a finalement laissé la place à celle du « Référendum d'Initiative Citoyenne ». Peu de temps après, Macron met en scène un « Grand débat national ». Tiens... Cette mascarade de démocratie « participative », sous l'égide des Maires a pour objectif de valider comme émanant du « peuple », la poursuite des grandes réformes structurelles voulues par Macron et le MEDEF : casse du financement de la sécurité sociale, de l'assurance-chômage, des services publics en général, de l'enseignement à l'Hôpital public. Pour escamoter ces sujets de fond, Macron relance la question nauséabonde de l'immigration et appelle à l'union sacrée autour du climat. Tirons le rideau sur cette comédie.

Il est temps que le mouvement social reprenne ses droits. Il est temps de faire entendre la voix du monde du travail, à partir des revendications portées dans nos quartiers et nos entreprises. C'est seulement à travers le blocage de la production, en posant la question de la grève dans chaque service, chaque entreprise, que le monde du travail peut inverser le rapport de force. La CGT appelle à la grève nationale interprofessionnelle le 5 Février. Il est urgent de construire un rapport de force clair contre Macron afin de mettre en échec les réformes structurelles annoncées.

Pour mettre en échec la politique de Macron en faveur des plus riches et du patronat, les communistes rappellent que toutes les avancées sociales ont été obtenues par la lutte, par la grève. Nous travaillons à l'organisation quotidienne des luttes et nous proposons huit revendications immédiates :

1-Augmentation générale des salaires, reconstruction d'une échelle mobilise des salaires et augmentation du SMIC à 1800 euros bruts.

2-Indexation des retraites, pensions et allocations sur l'évolution des salaires. Non au vol de la revalorisation de 0,3% en 2019, en dessous de l'inflation !

3-Défense et rétablissement du salaire socialisé : suppression pur et simple du CICE (20 milliards d'euros en 2018, 40 milliards en 2019 avec son cumul pour le patronat avec des exonérations nouvelles de cotisations sociales. Extinction de toutes les exonérations de cotisations sociales patronales. Suppression de la CSG et retour aux cotisations sociales.

4-Fiscalité : abandon définitif de la fiscalité indirecte sur les carburants. Rétablissement de l'ISF. Création de nouvelles tranches de l'impôt sur le revenu pour les plus hauts revenus.

5-Abandon du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu qui est une source de complexification et de menace sur le recouvrement Cette mesure prépare la fusion avec la CSG contre le financement solidaire de la sécurité sociale.

6-Transports : rétablissement des monopoles publics SNCF et RATP contre les directives de l'UE du capital. Renationalisation, sans indemnités, des sociétés d'autoroutes.

7-Abandon des contre-réformes abaissant l'offre d'éducation publique dans les lycées, le niveau du Bac et de Parcoursup instrument de la pénurie et de la sélection dans l'enseignement supérieur.

8-Dépenses publiques : annulation de la hausse de 1,7 milliards d'euros par an des dépenses militaires d'ici 2022, baisse des crédits militaires dès le budget 2019, abandon des programmes de production d'armes de destruction massive, dont le nucléaire militaire.

Signez la pétition en ligne sur <https://baisse-budget-militaire.fr/>

RÉFORME DU LYCÉE, DU BAC, PARCOURSUP TROIS RÉFORMES DE CASSE DE L'ÉDUCATION

Malgré la mobilisation massive des lycéens au mois de décembre dernier et l'opposition générale des enseignants comme des parents d'élèves, le gouvernement refuse d'entendre la contestation et poursuit son cap. En guise de provocation, il vient de publier fin janvier l'ensemble des programmes du nouveau lycée en ne tenant compte d'aucune des critiques. Il est important de continuer et d'amplifier le mouvement pour mettre en échec ces réformes et défendre le service public d'éducation.

1- MOINS DE MOYENS, MOINS DE PROFS. DES CLASSES SURCHARGÉES ET DES CONDITIONS D'ÉTUDES DÉGRADÉES.

Pour financer les cadeaux faits au patronat ou pour permettre l'augmentation prévue des dépenses militaires, le gouvernement a décidé de réaliser des coupes budgétaires dans l'éducation nationale. Dès la rentrée prochaine cela se traduira par des suppressions de poste de profs, par une suppression de la plupart des heures de cours en demi-classe ou des groupes à effectifs réduits pour apprendre les langues. Exigeons de l'argent pour l'école, par pour les patrons ni pour la guerre !

2- DÉCIDER DE TOUT SON AVENIR DÈS LA SECONDE C'EST IMPOSSIBLE !



La réforme du lycée prévoit de changer totalement l'orientation. C'est en seconde que les élèves devront choisir leurs spécialités pour la classe de première et de terminale. Chaque formation présente sur Parcoursup pose des « attendus » qui correspondront aux spécialités choisies. Par exemple, on peut imaginer qu'un élève qui n'aura pas choisi la spécialité SVT ne pourra pas demander STAPS. Cela revient donc à demander aux élèves, dès le milieu de la classe de seconde, un choix décisif pour leur orientation post-bac, voire leur prochain métier. Pour les enfants dont les parents pourront payer un cabinet d'aide à l'orientation privé le choix sera simple,

pour les autres le flou sera total et les conséquences gravissimes. Exigeons au contraire un système qui laisse le temps de mûrir son projet et le renforcement du service public d'orientation (COP, CIO, ONISEP...).

3- LE CONTRÔLE CONTINU AU BAC, C'EST LA PORTE OUVERTE AU « BAC MAISON ».

Aujourd'hui le bac est un diplôme national, quel que soit le lycée dans lequel l'élève étudie il passe exactement les mêmes épreuves. Ce cadrage national garantit l'égalité face au diplôme. Avec le nouveau bac sauce Macron/Blanquer, 40% de la note finale portera sur du contrôle continu ou des épreuves locales. Ce ne sera donc plus du tout un bac national mais au contraire cela deviendra un bac maison qui n'aura plus la même valeur selon la réputation du lycée dans lequel l'élève étudiera. Exigeons un bac national qui garantisse l'égalité devant le diplôme. Un bachelier de Neuilly ne vaut pas mieux qu'un bachelier de Bobigny !

4- LE MINISTRE VEUT SIMPLIFIER LE BAC ? IL DEVIENT UNE VÉRITABLE USINE À GAZ !

Avec la réforme, le bac va devenir une vraie usine à gaz qui va entièrement monopoliser les années de première et de terminale. Aujourd'hui, un lycéen passe entre 12 et 13 épreuves de bac selon notre filière, désormais ce sera entre 21 et 26 épreuves qui seront réparties pour leur grande majorité pendant l'année scolaire. Exigeons au contraire un bac égalitaire organisé en fin d'année et qui permette d'évaluer nos connaissances et nos capacités de réflexion.

5- PARCOURSUP INSTAURE LA SÉLECTION À L'UNIVERSITÉ POUR CACHER LES MANQUES DE MOYENS.

Face à la hausse démographique et aux manques de moyen, il n'y a aujourd'hui plus assez de place à l'université pour accueillir les bacheliers. Plutôt que d'augmenter les moyens, le gouvernement a décidé d'instaurer la sélection grâce à Parcoursup. L'année dernière, plusieurs milliers de bacheliers n'ont pas eu de place dans une filière de leur choix. Cela fait aussi la part belle aux écoles privées, souvent de très mauvaise qualité et toujours très chères. Exigeons donc que le bac reste le premier grade universitaire et qu'il donne le droit à l'orientation dans la filière souhaitée. Exigeons plus de moyens pour l'université et l'enseignement supérieur public.



PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE DANGER POUR LES TRAVAILLEURS ET L'ÉTAT

QU'EST-CE QUE LA RETENUE À LA SOURCE ?

La retenue à la source, mise en place depuis le 1er janvier, c'est votre impôt sur le revenu prélevé directement sur votre salaire. Votre patron retient tous les mois votre impôt sur le revenu à partir d'un taux forfaitaire que lui donne le fisc. Le contribuable continue de remplir sa déclaration de revenu comme actuellement. Cette formalité est liée à la personnalisation de l'impôt sur le revenu (situation de famille, autres revenus non salariaux, déductions...). La déclaration reste nécessaire pour établir le montant de l'impôt dû.

LES DANGERS DE LA RETENUE À LA SOURCE POUR LES TRAVAILLEURS

Désormais, l'impôt sur le revenu sera déduit du salaire net par l'employeur à partir d'un taux calculé sur la moyenne d'imposition de l'année précédente. Tout cela est extrêmement dangereux pour plusieurs raisons.

***Contrairement à la publicité gouvernementale, le prélèvement à la source ne permettra par une adaptabilité rapide selon la situation du contribuable, c'est même tout l'inverse.** Par son fonctionnement, il ne permettra pas l'ajustement des prélèvements en temps réels alors que le système actuel de paiement auprès de l'administration fiscale permet de moduler les prélèvements (mensuels, tiers prévisionnels), voire de demander des délais de paiement en cas de difficultés. Désormais, les délais de paiement disparaissent.

***Le taux qui sera donné par l'administration au patronat ne tiendra pas compte des réductions et des crédits d'impôts (frais de garde d'enfant, cotisations syndicales, dons aux œuvres, frais de scolarité, etc).** Il seront donc remboursés ultérieurement. C'est une sérieuse dégradation par rapport au système actuel. Par exemple, un salarié redevable de 1000 euros d'impôt et disposant d'un crédit d'impôt de 200 euros sera prélevé à la source de 1000 euros l'année n et devra attendre septembre de l'année n+1 (soit 21 mois d'attente !) pour être remboursé des 200 euros du crédit d'impôt. Les contribuables feront donc l'avance de trésorerie à l'Etat. Les prélèvements seront supérieurs aux actuelles mensualités.

***La confidentialité des revenus de votre foyer n'est plus garantie.** A partir du taux de prélèvement qu'il devra appliquer à votre salaire, votre employeur connaîtra le niveau de revenu de votre ménage. Quid des conséquences sur vos demandes d'augmentation de salaire ou amélioration des conditions de travail ? Le taux « neutre » pour lequel vous pouvez opter, n'est pas si neutre que cela : l'administration vous l'imposera et sera obligatoirement et nécessairement en relation avec vos revenus.

***Un jeune travailleur ou un précaire non imposable sera prélevé dès son premier euro de salaire.** Il devra attendre un remboursement a posteriori. Avec la retenue à la source, quoi qu'il arrive, les salariés auront payés leurs impôts, peu importe qu'ils ne puissent plus payer leur loyer ensuite !

LA RETENUE A LA SOURCE ATTAQUE GRAVEMENT LA SURETE DU BUDGET DE L'ETAT

L'impôt sur le revenu est actuellement recouvré par l'administration fiscale à 98%. Non seulement la retenue à la source ne présente aucun avantage en matière de rentrées budgétaires, mais elle l'attaque frontalement. En effet, le gouvernement connaît parfaitement les difficultés à faire reverser par les patrons les cotisations sociales prélevées sur nos salaires et la TVA que nous payons à chaque achat (tous les ans, 15 milliards d'euros de TVA ne sont pas versés à l'Etat). Avec le prélèvement à la source, nous avons la certitude d'une dégradation du recouvrement de l'impôt liée aux risques de défaillance des entreprises par rétention de trésorerie, fraude, faillites... De plus, les grandes entreprises déjà faiblement imposées pourront utiliser le délai de reversement de l'impôt sur le revenu au Trésor Public pour des placements rentables orientés sans doute vers l'optimisation fiscale de leur impôt sur les sociétés. Enfin, avec la retenue à la source, le gouvernement passe une nouvelle étape dans la casse des services des finances publiques de proximité avec les 37 000 emplois déjà supprimés et les 20000 à venir d'ici 5 ans.



LA RETENUE A LA SOURCE PREFIGURE LA FUSION DE L'IMPOT SUR LE REVENU ET DE LA CSG ET ANNONCE LA DISPARITION DE L'IMPOT PROGRESSIF PLUS JUSTE.

Si Hollande comme Macron souhaitent à tout prix mettre en place cette mesure, c'est qu'elle est une étape inévitable pour permettre la fusion de l'Impôt sur le Revenu (IR) et de la Contribution Sociale Généralisée (CSG) qui est, elle, déjà prélevée à la source et affectée exclusivement au financement de la Sécurité Sociale. Fusionner l'IR et la CSG dans un prélèvement unique à la source (idée déjà présente dans le programme de Hollande) signifierait à la fois la fin de l'impôt progressif sur le revenu, du quotient familial et de la sécurité sociale. En effet, la sécurité sociale ne serait plus financée par des cotisations sociales assises sur le travail et affectée uniquement à la protection sociale mais par l'Etat via sa loi de finance votée tous les ans par les députés. L'argent de la sécurité sociale basculerait ainsi dans le budget de l'Etat et nos droits sociaux seraient financés au bon vouloir du pouvoir politique qui pourrait à sa guise casser encore plus facilement notre protection sociale au profit des profits privés. Le prélèvement à la source est le cheval de Troie qui permettra la casse de tout l'édifice de notre système de protection sociale.

RÉUNION PUBLIQUE PCF

**« COMMENT ORGANISER LA RIPOSTE CONTRE LA POLITIQUE DE MACRON ? »
MARDI 19 FÉVRIER 2019 - 19H - PATRONAGE LAIQUE - 61 RUE VIOLET, PARIS 15E**

FAITES LE CHOIX DE LA LUTTE !

ADHÉREZ AU PCF !

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

MAIL :

TÉL :

**PCF Paris 15ème, 130 rue Castagnary, 75015 PARIS — 01 48 28 60 05 —
pcfparis15@orange.fr — www.pcf-paris15.fr — www.facebook.com/pcfparis/**